

Comité Technique Ministériel**8 Octobre 2013****Déclaration liminaire**

Madame, Messieurs les Ministres,

« La physionomie des prochains budgets sera sensiblement différente, à la fois dans le partage entre les recettes et les dépenses et dans l'ampleur de l'effort à accomplir. Nous allons viser une stabilité à partir de 2014 avec le souci de la modernisation de l'action publique et des réponses spécifiques apportées aux demandes que les représentants des personnels ont exprimées ».

Ainsi, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, aviez vous conclu votre propos lors du Comité Technique du 16 octobre 2012.

Un an plus tard, les agents des Finances font en effet le constat du changement de physionomie du projet de loi de Finances pour l'année 2014. Pour preuve :

- 2564 suppressions d'emplois supplémentaires, soit près de 10% de plus qu'en 2013 !,
- Les crédits de fonctionnement sont réduits de 50 Millions d'€, qui viennent se cumuler à la baisse de 7% subie en 2013,
- Les crédits affectés spécifiquement à la reconnaissance des qualifications, diminués de 50% en 2013, sont de nouveau amputés,
- Le gel de la valeur du point d'indice est toujours d'actualité, quatre ans après sa dernière revalorisation,
- Les taxes et impôts nouveaux sont au rendez vous, comme pour tout citoyen. La pause fiscale ne s'adresse visiblement qu'aux entreprises mais pas aux salariés. Qu'en est-il de la grande réforme fiscale promise ?

Si c'est cela la stabilité annoncée en 2014, vous comprendrez bien qu'elle ne peut satisfaire les agents des ministères économiques et financiers. Elle ne répond à aucune des demandes maintes fois formulées par les représentants du personnel.

Quant à la Modernisation de l'Action Publique, loin de remettre en question les mesures RGPP, elle détériore encore et toujours plus la qualité des services publics.

Les démarches stratégiques directionnelles en phase de finalisation sont à ce sujet, fort explicites.

Espérer réduire le déficit public par une lutte renforcée contre les fraudes fiscales et économiques est, dans ce contexte de réduction de moyens, voué à un résultat très aléatoire.

Ces plans de restructurations concrétisent bien une volonté politique de détruire l'emploi public dans les ministères économiques et financiers. Loin d'être prioritaires, les missions sont aujourd'hui sacrifiées sur l'autel de l'austérité budgétaire.

De fait, les restructurations vont s'accélérer dans les directions à réseau avec, pour au moins l'une d'entre elles, des mobilités conséquentes pour les agents.

A ce propos, la nécessité d'un plan social d'accompagnement pour les directions à réseau, évoqué un temps dans le PMMS est toujours dans les limbes.

Contrairement aux messages qui pourraient vous être adressés, Monsieur le Ministre, le dialogue social est actuellement au plus bas dans plusieurs directions.

Depuis 10 mois, le dialogue social à la DGFIP n'existe quasiment plus. Lors du Comité technique de juillet, les représentants du personnel ont voté à l'unanimité contre le projet stratégique. Diffuser dans les services et dans les médias l'idée qu'il y a adhésion à ce dernier, relève à tout le moins d'une communication biaisée de la réalité.

Le climat social à la DGDDI est tout aussi nébuleux. L'énergie déployée pour tenter de dissuader les participants potentiels du monde de l'entreprise et de l'économie, de participer aux États Généraux du 18 septembre dernier, aurait été plus utile à expliciter sa démarche dans les instances au sein desquelles nos représentants sont présents.

De quoi cette administration a-t-elle peur ? De la vérité sur l'état réel des capacités d'intervention de la Douane, au-delà des plans de communication scénarisés ?

Les agents des douanes, avec notre soutien, ne manqueront pas de manifester le 21 novembre, contre une réforme qui va détruire des parcours professionnels et déstructurer des centaines de familles.

C'est avec désappointement que la plupart des agents de la DGCCRF a accueilli les conclusions du CIMAP du 17 juillet. Ils ont pris connaissance hier de la mission confiée à l'Inspection Générale des Finances, suite à la mesure n°34 du CIMAP, qui ne répond pas à leur revendication : sortir la DGCCRF des DDI.

Il y a fort à craindre que d'autres affaires du style viande de cheval ou autre feront la une dans les prochains temps.

A l'INSEE, les inquiétudes sur le devenir du réseau territorial sont toujours prégnantes. La situation immobilière à Metz, ne cesse de générer des incertitudes. Les agents ayant travaillé au Tripode sont dans l'attente de votre réponse concernant sa reconnaissance comme site amianté.

Les services du Secrétariat Général sont eux aussi soumis à de fortes pressions managériales. Les résultats de l'observatoire interne en font régulièrement écho, sans pour autant que des réponses soient apportées.

Face à cette situation, Force Ouvrière réaffirme que toutes les directions de nos ministères doivent être dotées de moyens suffisants :

- pour lutter contre toutes les fraudes économiques, fiscales, industrielles, environnementales,
- pour défendre le consommateur et apporter des analyses statistiques fiables,
- pour protéger l'économie nationale et aider les entreprises à se développer à l'international,.

C'est donc Monsieur le Ministre dans un environnement professionnel particulièrement dégradé que les agents des Finances continuent d'exercer au mieux et avec les moyens du bord leurs missions. D'ailleurs, la remontée des informations de tous les acteurs de

prévention confirme cette détérioration continue des conditions de travail et une augmentation du nombre d'agents en souffrance. L'élaboration de divers guides, certes utiles, à destination des chefs de service, ne saurait constituer l'unique réponse à apporter aux personnels, tout comme le simple maintien du budget alloué à la politique de la santé au travail.

Il y a urgence également à renouer avec une véritable politique volontariste dans le domaine de l'action sociale. Maintenir son budget à un montant constant pendant plusieurs années, ne traduit rien d'autre dans les faits, qu'une diminution de ses capacités d'action, surtout en poursuivant, dans le même temps, les suppressions d'emplois dans ce secteur de proximité. Là encore, les besoins sont parfaitement identifiés : augmentation du parc locatif, aide à la petite enfance, restauration collective de qualité à des prix modérés, revalorisation des titres restaurant, offre de prestations vacances enfants et familles élargie.

Autre sujet de profonde inquiétude, votre changement de posture sur les modalités de calcul des transferts solidaires au regard de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'assurance. Cette situation aboutit, par un effet rétroactif, à amputer en 2013 de près de 15 Millions d'euros, la participation employeur de l'État à la protection sociale complémentaire. Sur ce point, notre Fédération demande en urgence la révision de votre positionnement qui, s'il se confirme, aurait très rapidement des conséquences sur les cotisations et prestations mutualistes des agents de Bercy.

Le budget 2014 est le 13^{ème} budget consécutif pour les ministères économiques et financiers dans lequel les emplois sont en baisse, tout comme les crédits de fonctionnement, sans qu'à aucun moment un gouvernement puisse nous démontrer que cette politique ait pu d'une manière ou d'une autre, assainir le déficit public et améliorer le service rendu aux usagers.

Les agents des Finances sont triplement victimes des choix budgétaires du gouvernement : en tant que citoyen (par l'impôt, les taxes, la réforme des retraites), en tant que fonctionnaire (gel du point d'indice) et en tant qu'agents d'un ministère considéré comme non prioritaire (emplois, reconnaissance des qualifications)!

A Force Ouvrière, l'objectif est de retrouver la croissance, l'emploi, et une amélioration du pouvoir d'achat pour tous les salariés. Le PLF 2014 pour les ministères économiques et financiers, ne prend pas cette direction. Il pointe son cap sur l'austérité budgétaire. FO Finances refuse de vous suivre dans cette direction, qui est une impasse pour le service public et les agents de nos ministères.



46, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS
fo.finances@wanadoo.fr

☎ 01.42.46.75.20 ✉ 01.47.70.23.92

